

1799

Circulaire à Meſſrs les Archi-Pretres.

Longueuil, 28 *Novembre*, 1799.

Monsieur,

Depuis près de deux années, le Père commun des fidèles, Pie VI. eſt dans les fers. Des impies ont osé porter leurs mains ſacrilèges ſur l'oint du Seigneur. Des ſcélérats ont chaſsé de ſon trône le Vicaire de J. C. et ont traîné ce vénérable pontiſe d'exil en exil juſques dans le centre du déſordre et de la licence. L'humanité a frémi en apprenant les malheurs du juſte, et la religion reclame le ſecours du Tout-Puiſſant pour la conſervation de ſon Chef.

Nous liſons aux Actes des Apôtres quels furent, dans une ſemblable occaſion, les gémiſſemens de l'Egliſe de Jéruſalem pour le ſalut du Prince des Apôtres. Dès qu'elle eut appris l'empriſonnement de St. Pierre par les ordres du cruel Hérodes, elle ne ceſſa de ſoupirer vers le Seigneur juſqu'à ce qu'il eût envoyé ſon ange libérateur pour arracher aux liens et à la mort le Chef de l'Egliſe Univerſelle. Animés du même eſprit, nous pouvons eſpérer les mêmes faveurs pour ſon digne ſucceſſeur, ſi nous prions avec la ferveur de l'Egliſe naiſſante et de nos pères dans la foi.

Notre intention eſt donc que pendant le temps de la captivité du S. Père, toutes les fois que l'on pourra faire d'un Simple, on ajoûte aux Oraiſons de la Meſſe, le Collecte *Deus omnium fidelium paſtor*, &c. pour demander ſa liberté et les beſoins de l'Egliſe.

Vous êtes prié, Monſieur, de faire connoître notre déſir aux Prêtres ſous votre juriſdiction.

Je ſuis très ſincèrement

Votre très humble Serviteur,

(Signé) † P. Evêque de Québec.

Pour vraie Copie,

Tho. Maguire Ptre.